

COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 20/09/2012, à 20H 30, sous la présidence de Monsieur Luc DUFOUR, Maire.

Absent excusé : H.SAVARY pouvoir à G.VAULTIER,

Secrétaire de séance : M. GUERARD

Ecole / Achat matériel informatique

Le conseil municipal retient le devis de la société DALTONER de la Glacerie pour l'achat de matériel informatique pour la classe de cours élémentaire du groupe scolaire de GONNEVILLE. 2 unités centrales seront commandées pour un coût unitaire de 368 € HT.

Affaires scolaires- Participation aux frais de scolarité- Année scolaire 2011/2012

Pour l'année scolaire 2011/2012, les frais de fonctionnement se sont élevés à 486 € par enfant. Cette somme sera demandée aux communes de résidence (CANTELOUP et CARNEVILLE) pour participation aux frais de fonctionnement pour chacun des élèves scolarisés à Gonneville.

Personnel communal

- **Permis poids lourd** : Le Conseil Municipal décide de prendre en charge tous les frais d'actes médicaux pour le renouvellement du permis poids lourd d'un employé communal.

- **Indemnité régisseur** : Conformément à la législation, une indemnité annuelle de responsabilité, d'un montant de 110 €, est accordée pour l'année scolaire 2012/2013 au régisseur de la cantine.

- **Risques statutaires/ Avenant** : Afin de se garantir contre les risques financiers découlant de ses obligations statutaires, la commune adhère, depuis le 01/01/2009, au contrat groupe signé avec GROUPAMA/GRAS SAVOYE pour les agents affiliés à la CNRACL et à l'IRCANTEC.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la signature d'un avenant portant sur la modification des taux de cotisation.

Terrain communal /Parcelle C 488

Le Conseil Municipal autorise la SARL GUERARD LOCATION SERVICE à occuper temporairement un terrain communal sis à Gonneville Chasse de la Lande contre une redevance d'un montant annuel de 2 500 €.

Piste de skate-board

Un avis favorable est donné au devis de l'entreprise MASTELLOTTO pour la réalisation d'une plate forme de skate board sur le parking de la salle polyvalente pour un coût de 8 350 € 00 HT.

Commune de Bretteville-en-Saire / Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le Conseil Municipal décide de reporter ultérieurement sa décision quant au projet de PLU de la commune de Bretteville-en-Saire.

Plan Local d'Urbanisme/ Modification

Le Conseil Municipal décide de faire une modification du Plan Local d'Urbanisme portant sur la mise en conformité des zones d'urbanisation future. Une procédure sera engagée pour le choix d'un maître d'œuvre.

Syndicat d'alimentation en eau potable/Rapport« service de l'eau potable 2011 »

Le syndicat d'alimentation en eau potable du canton de Saint- Pierre-Eglise a établi un rapport portant sur l'année 2011 sur « le service de l'eau potable ».

Ce document est consultable en mairie.

N°2012-09/11- Réforme territoriale

La Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) s'est réunie le 3 septembre 2012 et a statué sur les demandes de modifications de périmètres des projets contenus

dans le schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) :

« la proposition prévoyant la fusion des communautés de communes de la Saire et de Saint-Pierre-Eglise ne sera pas mise en œuvre compte-tenu de l'opposition de la quasi-unanimité des communes et de la priorité que représente la réflexion engagée en vue d'une grande communauté du Nord-Cotentin ».

Logements communaux / Recouvrement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Les sommes à recouvrer auprès des locataires des logements de la commune, pour l'enlèvement des ordures ménagères de 2012, sont les suivantes :

- 104 €, pour le logement communal sis au 15-17 route du Hamel es Ronches ;
- 26 € 66, pour le logement communal n°1 sis au 3 route de la Planque ;
- 32 €, pour le logement communal n°2 sis au 3 route de la Planque.

Les Carrières/ Antenne-relais

Une antenne relais de téléphonie mobile va être implantée au Carrières. Une mesure de champs électromagnétiques a été demandée à la société SFR. Elle sera réalisée dans un premier temps avant la mise en service.

Sécurité routière / Signalisation

Suite à la demande faite par la commune auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) afin que soit étudiée une réglementation de la vitesse route de la Filature et en bas du Botrel, les responsables de la Direction des Routes Départementales se rendront sur place pour étudier l'opportunité de cette demande.

Voirie communale

Les ornières sur la voirie communale (à la Haye de Digosville et au Hameau Cauchon) ont été rebouchées avec du bitume.

Toutefois, la voirie communale se trouve fortement détériorée en certains endroits de la commune suite au passage régulier de camions à fort tonnage.

Informations et interventions diverses

- **Urbanisme** : depuis le 26/07/2012, ont été déposés en mairie 1 dossier de déclaration préalable, 2 demandes de certificat d'urbanisme, 2 demandes de permis de construire.

- **Générosités** : Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'encaissement d'un don de 150 € et remercie le généreux donateur. La somme sera reversée au Centre d'Action Sociale de GONNEVILLE.

- **Tables de pique-nique à proximité du plateau sportif** : les emplacements ont été matérialisés par la pose d'une dalle en béton ;

- **Bâtiments communaux** : divers travaux ont été effectués au cours de l'été :

- cantine scolaire : isolation intérieure et peinture de la salle de restauration ;
- école : travaux d'entretien annuels ;
- logement communal de la Poste : l'assainissement a été refait et la réfection de la toiture est presque achevée.

La commission des bâtiments communaux se réunira le mardi 25/09/2012 à 18 H pour se rendre compte sur place des travaux réalisés.

- Dans le cadre des missions confiées à l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail, telles que prévues par le Ministère de la Fonction Publique, une visite de l'école maternelle et primaire de Gonneville a été effectuée ce jour.

- **Le concert donné à l'église de GONNEVILLE** par l'ensemble MATHEUS, cet été, a été applaudi par une centaine de personnes. Il s'est déroulé dans de bonnes conditions.

Pour extrait conforme, le 25 octobre 2012

Le secrétaire de séance :

Le Maire :

Michel GUERARD

Luc DUFOUR